

**Colloque sports de nature à l'école
CREPS de Vallon Pont d'arc**

Intervention de J. Louvet

« L'A.D.N. » des sports de nature

**Questions posées à l'éducation
par les sports de nature
à l'école**

1. Analyse commentée des activités physiques de pleine nature, des sports de nature, des APPN, des activités de la Compétence Propre N° 2, du champ d'apprentissage N° 2

- Une définition :

« se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains »

- Réaliser, maîtriser et adapter un déplacement, en faisant des choix d'itinéraires, dans un milieu plus ou moins connu, plus ou moins varié, situé en pleine nature ou en condition similaire, nécessitant de s'engager en sécurité dans le respect de l'environnement.

in Bulletin officiel spécial n° 4 du 29 avril 2010 : PROGRAMME
D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE POUR LES LYCEES
D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

Enseignement commun Enseignement facultatif Enseignement d'exploration
de la classe de seconde.

- Les activités de la C.P.2 aujourd'hui sont :
 - Au Collège : Course d'orientation, escalade et CK
 - Au lycée : Course d'orientation, escalade et natation sauvetage

- **« Se déplacer... »**

Les activités de la CP2 n'ont pas l'exclusivité du déplacement

Le déplacement : une fin en soi ou une conséquence ?

S'engager dans le déplacement Vs renoncer.

Les sports de nature sont par nature des activités de renoncement pour maintenir sa sécurité :

- **Renoncer à sortir**
- **Renoncer au projet de déplacement sur l'itinéraire pour un itinéraire bis ou un échappatoire**
- **Renoncer à atteindre le but du déplacement**

Eduque-t-on les élèves à cette dimension « Se déplacer-renoncer »?

- **« Se déplacer... » pour...**

Les activités réalisées en milieux artificiels et/ou aseptisés : une fenêtre ouverte sur la pleine nature à condition de vivre des expériences authentiques

De l'activité de déplacement vers l'itinérance : quelles vertus associer projets de stage menés ici et maintenant par et pour les élèves ?

Les activités de pleine nature comme une invitation au voyage plus tard et ailleurs...

...en s'adaptant ...

Plusieurs facettes de l'adaptation :

Variété des formes de déplacements (direction...)

Idée de couplage : adaptations économiques Vs coûteuses

Adaptation vs désadaptation : singularité de la CP2 dans la préservation de l'intégrité physique des élèves dans des milieux plus ou moins impressionnants. Statut de l'échec et de l'erreur.

Changement qualitatif recherché : passer d'une structure de coordination à une autre.

**Quelles sont les exigences des Programmes EPS en la matière?
Idéalisme Vs réalisme ou cadres d'analyse dépassés?**

... à des environnements variés et incertains »

- La question de la variété des SA (type d'itinéraires : blocs, voies, circuits...) et des supports (types de support : parc Vs forêt)**
- La variété des SA peut-elle pallier à la pauvreté d'un support connu?**

- La question des incertitudes...**
 - Liées à la tâche : S, T, E**
 - Liées au sujet dans ses adaptations**
 - Donc des informations permettant de les lever : informations sur le sens, informations sur les actions elles-mêmes.**
 - Les environnements sont-ils si incertains dans les SA proposées en EPS?**

... à des environnements variés et incertains »

– Notion d'écomotricité

Motricité régit par les forces du milieu.

Approche écologique des apprentissages

Est-on en capacité de proposer des itinéraires riches et pertinents à tous pour faire émerger des réponses?

– La question écologique : éco-citoyenneté et EPS

Impact de l'activité humaine

Concept de développement durable

Faire porter la parole de l'enseignant au delà des questions de motricité.

Comment rendre cette parole audible en milieu artificiel ?₈

- **Dernière spécificité :**

Une activité de déplacement qui exige un engagement dans un épuisement progressif des ressources

La diminution des ressources énergétiques dégrade :

- **La lucidité et la décision**
- **La mémorisation**
- **le pilotage**
- **le niveau d'engagement lui-même**

Or les décisions importantes pour maintenir l'objectif ou son intégrité doivent parfois être prises dans le niveau de ressources le plus bas... et c'est éducatif...

2. Questions posées

à l'éducation

par les sports de nature

à l'école

Constat

- *La place croissante de ces activités dans les sphères sociale et scolaire :*

La place de ces activités dans les programmations en EPS (14%) ; mais aussi en AS, en SSS.

La place de ces activités (CO-Escalade-CK) dans le CAPEPS depuis 2011... mais aussi les autres concours de recrutement des enseignants

Une grande hétérogénéité de formation initiale des futurs enseignants

La volonté interministérielle (MEN, MJS, MAgri) d'accompagnement de ces activités

Un code de l'éducation peu contraignant Vs un code du sport très prescriptif

Des activités classées selon leur dangerosité (Cf activités à environnement spécifique) : principes de précaution et normes d'encadrement

Réglementation issue du Ministère Jeunesse et Sport (Code du Sport) :

Les sports de nature sont classés en deux catégories : les activités à environnement spécifique et les activités dites à environnement non spécifique.

- Le critère de classement est clairement la dangerosité de ces activités en raison de la présence plus ou moins forte des dangers objectifs potentiels auxquels peuvent s'exposer les pratiquants.
- **Le Décret n° 2012-160 du 31 janvier 2012 relatif aux activités physiques ou sportives s'exerçant dans un environnement spécifique paru au J.O.R.F. n° 0028 du 2 février 2012** distingue parmi les activités physiques ou sportives réglementées, celles s'exerçant dans un environnement spécifique, défini comme impliquant le respect de mesures de sécurité particulières. Ce présent décret modifie les [dispositions de l'article R. 212-7 du code du sport](#) qui fixe la liste de ces activités, à l'effet d'y classer une partie des activités de l'escalade.
- Il est précisé que les activités s'exerçant dans un environnement spécifique impliquant le respect de mesures de sécurité particulières mentionnées à [l'article L. 212-2](#) sont celles relatives à la pratique :
 - 1° De la plongée en scaphandre, en tous lieux, et en apnée, en milieu naturel et en fosse de plongée ;
 - 2° Du canoë-kayak et des disciplines associées en rivière de classe supérieure à trois conformément aux normes de classement technique édictées par la fédération délégataire en application de [l'article L. 311-2](#) ;
 - 3° De la voile au-delà de 200 milles nautiques d'un abri ;
 - 4° De l'escalade pratiquée sur les sites sportifs au-delà du premier relais et "terrains d'aventure", déterminés conformément aux normes de classement technique édictées par la fédération délégataire en application de l'article L. 311-2, ainsi que de l'escalade en "via ferrata" ;
 - 5° Quelle que soit la zone d'évolution :
 - a) Du canyonisme ;
 - b) Du parachutisme ;
 - c) Du ski, de l'alpinisme et de leurs activités assimilées ;
 - d) De la spéléologie ;
 - e) Du surf de mer ;
 - f) Du vol libre, à l'exception de l'activité de cerf-volant acrobatique et de combat.

Répondre à l'orthodoxie scolaire (inscrire un enseignement inscrit dans le temps scolaire, sécuriser des lieux, maintenir des cycles continus, certifier) a généré des transformations (pour ne pas dire des mutations génétiques) :

- 1. Une focalisation sur la dimension sécuritaire au détriment de la motricité : : les orienteurs toujours à 2 de la 6^{ème} à la terminale. Les grimpeurs à 3 de la 6^{ème} à la terminale.**

- 2. Une dilution de la question du développement durable qui se dilue dans la technologisation des activités.**

- 3. Peu d'engagement et une approche du renoncement rare**

- 4. Une certification**
Difficulté à proposer des itinéraires inconnus ou nouveaux
Difficulté à atteindre le niveau 4 de compétence attendue par les Programmes.
 - Escalade : grimper en tête obligatoire pour tous.**
 - - CO : itinéraires qui nécessitent une approche plus complexe sur un temps contraint.**

Questions réglementaires

Comment maintenir la sécurité de tous les élèves dans les conditions d'un enseignement collectif en grand groupe?

Usage des supports de pratique

Usage et gestion du matériel : parc EPI et responsabilité

Gestion des groupes et responsabilité

La Code de l'éducation et le Code du sport

Préconisations des fédérations délégataires

L'usage des formats pédagogiques singuliers.

**Peut-on déléguer ou dévoluer la sécurité aux
élèves eux-mêmes dans les activités dites
dangereuses?**

Notion de chaîne de sécurité

Maillon le plus faible?

Donc

Notion de chaîne de contrôle

Maillon le plus faible?

Questions sécuritaires

Analyse de l'accidentologie dans les activités dites « dangereuses »

- Les dangers objectifs vs les comportements des pratiquants.
- Le matériel (EPI) fiable dans les usages scolaires
- Les comportements non fiables des pratiquants source majeure des accidents
- La nécessité des automatismes et des routines mais leurs limites
- L'expérience, facteur aidant mais non gage de sécurité
- L'expertise certes mais toujours vigilante même à l'abri de routines, accidentogènes dans certaines circonstances
- Une recrudescence d'accidents liés à des défauts de contrôle (rupture dans la chaîne de contrôle).
- L'accident de Die et d'autres comme analyseur de pratiques : la nécessité d'informer, de former et de contrôler.

- Comment neutraliser les risques d'accident dans ces activités à risque?

La place des protocoles de sécurité.

Comment équilibrer la formation à la sécurité avec les autres apprentissages?

Combinaison de SA et d'espaces de pratique dédiés

Questions de la formation de l'élève :

**quelle progressivité construire sur les
axes sécuritaire, moteur mais aussi
méthodologique et social pour bâtir
une formation curriculaire équilibrée
et cohérente pour tous les élèves ?**

Comment former à la prise de risque calculée?

Une option à défendre : faire prendre des risques subjectifs aux élèves dans des conditions de sécurité drastiques (sans risque objectifs).

Comment amener l'élève à optimiser son déplacement ?

Réflexion sur les contenus d'enseignement

Comment articuler formation sécuritaire et optimisation du déplacement lui-même?

La sécurité dans une progressivité intégrant les évolutions des conduites motrices.

Place des CMS

Idée force :

Apprendre à prendre des risques calculés dans un projet de déplacement dans les activités de la CP2 exige de placer l'élève en relative autonomie surveillée face à des situations à risques.

Construire une progressivité dans l'autonomie surveillée comme dans la sécurité.

Laisser toujours l'élève CHOISIR son itinéraire plutôt que de les imposer.

Possibilité de le guider dans ses choix et de passage une commande souple sur les typologies d'itinéraires

Questions de la contribution de l'EPS via
les sports de nature à l'école du socle

Comment opérationnaliser la formation à l'éco-citoyenneté par le truchement de la pratique des sports de nature?

Laisser le milieu naturel dans l'état dans lequel on l'a trouvé ou l'améliorer

Des gestes simples d'attention à la nature et aux autres

Apprendre à voir : on ne voit que ce que l'on connaît

Comment accompagner, aider voire convaincre les communautés éducatives dans les projets disciplinaires et interdisciplinaires qui peuvent se construire autour des sports de nature pour ouvrir l'école sur son environnement ?

Contribution originale de l'EPS à cet effort collectif

Conclusion

A quelles conditions pédagogiques, didactiques et réglementaires **peut-on enseigner des activités de sports de nature** dans des milieux naturels potentiellement à risque ?

Rôle des regards croisés dans les ateliers par activité.

Comment transformer les pratiques des enseignants pour qu'ils puissent en tout point du territoire **déployer des gestes professionnels reconnus et validés** par tous les acteurs et formateurs experts de ces environnements naturels?

Rôle des productions vidéos en accès libre et des protocoles

Comment réussir à **lever les contraintes d'un enseignement collectif** pour en faire des ressources dans ces milieux contraignants ?

Place des formats pédagogiques et des formes de pratique scolaire originales

Finally, peut-on faire vivre des expériences motrices irréductibles à toute autre **sans les dénaturer dans l'exigence de préserver de façon absolue l'intégrité physique des élèves ?**

Impérialisme du tout sécuritaire : les élèves s'ennuient !!!

Le chantier est ouvert...